



SOMMAIRE DU DOCUMENT

- I. Formulaire CERFA de la demande de défrichement (pages 3 à 5)
- II. Lettre d'engagement de versement au Fonds stratégique de la forêt et du bois (page 6)
- III. Autorisation des propriétaires pour le défrichement et extraits de propriété (page 7)



DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉFRICHEMENT

Articles L.341-3, R.341-1 et suivants du code forestier

(Avant de remplir cette demande, veuillez lire attentivement la notice d'information)

Veuillez transmettre l'original de la demande avec ses pièces-jointes, à la Direction Départementale des Territoires (et de la Mer) du département principal dans lequel se situe les défrichements ou à la Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DAAF) pour les DOM, selon l'une des modalités suivantes :

- 1- par courrier en recommandé avec avis de réception
- 2- par remise sur place à la DDT(M) ou à la DAAF, contre un récépissé de dépôt
- 3- par téléprocédure accessible par internet : <https://agriculture-portal.6tzen.fr/default/requests/cerfa13632/>

Si votre projet est à cheval sur plusieurs départements, il vous faudra plusieurs autorisations : vous devez transmettre dans les mêmes conditions, une copie de votre demande comportant la totalité de votre projet (sans ses pièces-justificatives), à chacun des autres départements concernés. Pour la téléprocédure, si vous avez bien renseigné dans le formulaire les départements de votre projet, ces différentes transmissions se feront automatiquement.

Dans tous les cas, veuillez conserver un exemplaire de votre demande.

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

À L'USAGE DU MINISTÈRE EN CHARGE DES FORÊTS – NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE SECTION GRISÉE

N° DOSSIER : _____ DATE DE RÉCEPTION : |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_|

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

POUR TOUS LES DEMANDEURS (la liste des pièces à joindre figure en page 3)

N° SIRET : |8|4|3|1|4|8|6|8|5|0|0|0|1|2| _____ ou N° PACAGE : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| ou

N° NUMAGRIT* : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| _____ ou ¹⁴ Si aucun numéro attribué, cocher la case →

*attribué par le ministère chargé de l'agriculture pour les usagers n'ayant pas de N° SIRET

POUR LES DEMANDEURS PERSONNES PHYSIQUES (joindre pièce 11, le cas échéant)

Nom, prénom du demandeur : Madame Monsieur _____

né(e) le |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_| à : _____ dépt : |_|_|_|_| Pays : _____

Nom, prénom du représentant mandaté pour présenter la demande, le cas échéant : _____

POUR LES DEMANDEURS EN INDIVISION (joindre pièce 11)

Nom de l'indivision demandeuse : _____

Nom, prénom du représentant mandaté pour présenter la demande : Madame Monsieur _____

né(e) le |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_| à : _____ dépt : |_|_|_|_| Pays : _____

POUR LES DEMANDEURS PERSONNES MORALES (joindre pièce 12 ou 13)

Raison sociale et type de société ou collectivité demandeuse : **SAS CPENR DE BRANSAT ET LAFELINE**

Nom et Prénom du représentant habilité à déposer la demande : **BESSIERE Patrick**

Nom, Prénom du responsable de projet (si différent) : **MARTY Sandrine**

COORDONNÉES DU BÉNÉFICIAIRE DE L'AUTORISATION

Adresse du demandeur : **2 rue du Libre Echange** complément d'adresse : **Cs 95893**

Code postal : |3|1|5|0|6| _____ Commune : **TOULOUSE Cedex 5**

Coordonnées de contact du demandeur ou de son représentant ou de son responsable de projet (cocher la case correspondante) :

Téléphone : |0|4|8|1|0|9|8|8|6|9| ; |0|6|4|9|1|3|1|4|6|4|

Mél : **sandrine.marty@abo-wind.fr**

LA DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉFRICHER PORTE SUR LES TERRAINS SUIVANTS : (joindre pièce 1 et 2)

Dénomination de la propriété ou du massif contenant les terrains à défricher : Commune de Bransat

N° DÉPARTEMENT - COMMUNE	SECTION	N° PARCELLE	SURFACE DE LA PARCELLE ENTIÈRE	SURFACE À DÉFRICHER PAR PARCELLE	CLASSEMENT AU PLU (1)
03 - Bransat	ZN	36	_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	_ 1 ha 3 3 a 2 4 ca (m ²)	
03 - Bransat	ZP	2	_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	_ _ ha 1 1 a 3 0 ca (m ²)	
			_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	
			_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	
			_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	
			_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	
			_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	
			_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	
			_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	
			_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	
			_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	
			_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	
			_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	
			_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	
			_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	
			_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	
			_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	
			_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	
			_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	
			_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	
			_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	
			_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	

(1) Si la commune a un Plan Local d'Urbanisme, préciser le classement de la parcelle au moment du dépôt de la demande et notamment si elle est classée en «Espace Boisé Classé» (EBC).

CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

Surface totale à défricher : |_|_|_|1|ha|4|4|a|5|4|ca (1ca = 1m²)

N° du département unique ou principal des travaux |_|_|0|3|

Autres départements concernés par les travaux : N° de département 2 |_|_|_| N° de département 3 |_|_|_|

Destination principale des terrains après défrichement (pour les destinations agricoles, préciser prairie, culture, vigne,...) : _____

Construction d'un parc éolien

Projet nécessitant un permis de construire (cocher la case si "oui") :

Autres autorisations ou déclarations déjà déposées relatives au projet (cocher la case si "aucune") :

Type : _____ Date de dépôt : _____ Nom de l'autorité administrative : _____

Type : _____ Date de dépôt : _____ Nom de l'autorité administrative : _____

PROPRIÉTAIRE DES TERRAINS À DÉFRICHER ET SES AYANTS DROIT : (joindre pièce 3 et 7 si ayants droit)

NOM ET PRÉNOM OU RAISON SOCIALE	QUALITÉ (indivisaire, usufruitier, nu-proprétaire,...)	ADRESSE	TÉLÉPHONE
GFO du bois du Gât	Propriétaire	23210 Augères	

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE À VOTRE DEMANDE (ARTICLE R.341-1 DU CODE FORESTIER)

N°	Pièces	Dans quels cas fournir cette pièce ?	Pièce jointe
1	Plan de situation (extrait de carte au 1/25000 ^{ème} ou au 1/50000 ^{ème}) localisant les terrains à défricher et la commune la plus proche ;	Tous demandeurs	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Le ou les extraits des feuilles du plan cadastral contenant les parcelles concernées et précisant l'emprise des surfaces à défricher pour les besoins du projet (emprise du bâti, des aires de travail, des accès et stationnements, des réseaux de raccordement,...) ;	Tous demandeurs	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Attestation de propriété (relevé de propriété de moins de 6 mois délivré par les Services des Impôts Fonciers ou acte notarié à jour) ;	Tous demandeurs	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Échéancier prévisionnel des travaux de défrichement ;	Exploitant de carrière	<input type="checkbox"/>
Projets susceptibles d'avoir un impact sur l'environnement :			
5	Évaluation des incidences Natura 2000. Cette évaluation peut être intégrée à l'étude d'impact ou à la demande d'examen au cas par cas ;	Défrichement impactant ou susceptible d'impacter un site Natura 2000	<input type="checkbox"/>
6	<ul style="list-style-type: none"> • Décision de l'Autorité environnementale portant dispense de la réalisation d'une étude d'impact après examen au cas par cas ; <i>ou dans le cas contraire :</i> • Etude d'impact ; 	Défrichement de 0,5 ha à moins de 25 ha	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Étude d'impact ;	Défrichement à partir de 25 ha	<input type="checkbox"/>
Pièces justifiant de la maîtrise foncière des terrains :			
8	Les pièces justifiant de l'accord exprès du propriétaire des terrains (ou de son représentant mandaté) si ce dernier n'est pas le demandeur ;	Demandeurs non propriétaires (hors cas des pièces 9 et 10)	<input checked="" type="checkbox"/>
9	Copie de la déclaration d'utilité publique ;	Si le demandeur peut bénéficier de l'expropriation pour cause d'utilité publique	<input type="checkbox"/>
10	Accusé de réception de l'envoi au propriétaire de la demande d'autorisation de défrichement ;	Si le demandeur bénéficie d'une servitude pour le transport ou la distribution d'énergie prévue au 1° du R341-1 du code forestier	<input type="checkbox"/>
Habilitation du signataire à déposer la demande :			
11	Mandat autorisant le mandataire à déposer la demande ;	Particuliers non propriétaires, indivisions	
12	L'acte autorisant le représentant qualifié de la personne morale à déposer la demande (Délibération du conseil d'administration, extrait Kbis de moins de 6 mois,...) ;	Personne morale autre qu'une collectivité	<input checked="" type="checkbox"/>
13	Délibération de l'assemblée délibérante autorisant son représentant à déposer la demande ;	Collectivité	<input type="checkbox"/>

ENGAGEMENTS ET SIGNATURE

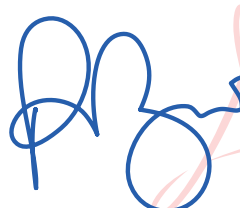
Je soussigné (nom et prénom) : Patrick BESSIERE

- certifie avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans le cadre de la présente formalité ;
- certifie l'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans le présent formulaire et les pièces jointes.

Au nom du demandeur indiqué en page 1 et pour son compte, je demande l'autorisation de procéder au défrichement des parcelles indiquées page 2 conformément au plan de délimitation joint à ma demande (pièce 2) et m'engage à respecter les conditions qui seront subordonnées à cette autorisation.

Fait le / /

cachet (le cas échéant) et signature du demandeur


 Signature
 numérique de
 Patrick BESSIERE
 Date : 2022.12.07
 13:47:34 +01'00'

MENTIONS LÉGALES

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectifications pour les données à caractère personnel vous concernant auprès de l'organisme qui traite votre demande.

SAS CPENR de Bransat et Laféline
2 rue du Libre Echange, CS 95893
31506 Toulouse Cedex 5

Engagement de versement au Fonds stratégique de la forêt et du bois d'une indemnité équivalente à une des obligations mentionnées au 1° de l'article L. 341-6 du code forestier

Je soussigné,

Patrick BESSIERE,


né le 09/06/1967 à Gummersbach (Allemagne), de nationalité française, demeurant professionnellement au 2 rue du Libre Echange CS 95893 31506 Toulouse,

gérant de la société ABO Wind SARL, 2 rue du Libre Echange, 31500 Toulouse, inscrite au registre du commerce de Toulouse sous le numéro 441 291 432,

elle-même gérante de la société SAS Centrale de production d'énergies renouvelables (CPENR) de Bransat et Laféline, 2 rue du Libre Echange, 31500 Toulouse, inscrite au registre du commerce de Toulouse sous le numéro 839 318 946,

choisis, en application des dispositions de l'article L. 341-6 du code forestier, de m'engager à un versement au fonds stratégique de la forêt et du bois correspondant à une indemnité au titre de la compensation du défrichement relatif au projet éolien de Bransat et Laféline, sous réserve de l'obtention de l'autorisation de défrichement.

J'ai pris connaissance qu'à réception de la déclaration de choix ainsi que du montant de l'indemnité compensatoire, et après obtention de l'autorisation de défrichement, le service instructeur procédera à la demande d'émission du titre de perception.


A Toulouse, le 07/12/2022
Patrick BESSIERE
Gérant d'ABO Wind SARL,
elle-même gérante de la SAS CPENR de Bransat et Laféline

Signature
numérique de
Patrick BESSIERE
Date : 2022.12.07
13:45:35 +01'00'

III. Justificatif de la maîtrise foncière du terrain

La CPENR atteste sur l'honneur détenir tous les droits et autorisations foncières nécessaires au défrichement du projet. En effet, les propriétaires concernés ont signé une promesse de bail et de servitude(s) s'accordant sur les clauses d'un futur bail emphytéotique et/ou d'une future convention de servitude(s).

Du fait de la Réglementation Générale pour la Protection des Données (RGPD), les preuves de cette maîtrise foncière ne sont téléversées mais sont adressées directement en Préfecture. L'attestation de propriété des parcelles concernées est également jointe au courrier.